Image not found or type unknown

Se faire payer par chèque : précautions à prendre

Fiche pratique publié le **22/04/2013**, vu **812 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Différentes anomalies peuvent permettre au vendeur en ligne de reconnaître un faux chèque ou un chèque falsifié.

La présentation du chèque

Les lignes sur lesquelles doivent être inscrites le montant en lettres et le nom du bénéficiaire sont composés de micro-lettres visibles seulement à la loupe.

Il s'agit alors d'un bon moyenr de vérifier la réalité du chèque car si le chèque a été photocopié, le texte de ces micro-lettres devient alors illisible.

La rédaction du chèque

Faites attention aux altérations et au département d'origine du chèque car les fasificateurs agissent généralement dans un autre département.

L'identité du rédacteur

Demandez toujours une ou plusieurs pièces d'identité avec photo à l'émetteur du chèque. Vérifiez si les informations indiquées sont cohérentes (âge, sexe...) et si la signature est la même. Des altérations ou des traces de grattage sont généralement un signe de fraude.

Pour en savoir plus : http://www.assistant-juridique.fr/precautions_paiement_cheque.jsp

http://www.assistant-juridique.fr/ecommerce_guide.jsp

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés